

Avis de constitution

SOCIETE « AJE COMPAGNIE » en abrégé « AJE & CO »

Siège Abidjan – Cocody Angré – Lot 61 – Ilot 8-
Section DO – Parcelle 192 – 28 BP 1802 Abidjan 28, Lot
61, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AJE COMPAGNIE » en abrégé «
AJE & CO »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Toutes activités d'achat - vente d'équipements automobiles et divers,
 - Toutes activités de négoce et d'Import – Export,
 - Toutes activités de Transport et divers services logistiques,
 - Toutes activités de Transit maritime, aérien et ferroviaire,
 - Toutes activités de commerce et distribution de tous types de produits et marchandises,
 - Toutes activités de promotion de marques commerciales et produits marketing,
 - Toutes activités de fournitures de matériels de construction et travaux publics,
 - Toutes activités de construction, aménagement de terrains et divers projets immobiliers,
 - Toutes activités de communication sociale et prestations liées,
 - Toutes activités d'intermédiation, de représentation exclusive de marques commerciales,
 - Toutes activités de services de billetterie aéroportuaires, assistance visas et services liés,
- La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion,

apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière ;

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Cocody Angré – Lot 61 – Ilot 8- Section DO – Parcelle 192 – 28 BP 1802 Abidjan 28, Lot 61, Ilot 8

Dirigeant(s) M DIOMANDE SOULE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14096 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81665/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

